



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 38641

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le durcissement des mouvements revendicatifs des sapeurs-pompiers professionnels, qui réclament la possibilité de partir en retraite à cinquante ans et leur classement en profession dangereuse et insalubre. Si la majorité des manifestations se sont déroulées dans le calme, des heurts avec les forces de l'ordre se sont produits dans plusieurs villes de France. Ces violences montrent l'exaspération de la base et des syndicats représentatifs de la profession, qui reprochent au Gouvernement son inertie et son manque de dialogue. A défaut de négociations sérieuses, prenant en compte les justes revendications de soldats du feu, il est à craindre que les syndicats se fassent dépasser par la base, car la colère des professionnels concernés gronde. Il lui demande en conséquence s'il compte engager rapidement des pourparlers sérieux avec les représentants des sapeurs-pompiers professionnels, afin d'éviter que le conflit ne dégénère.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Weber](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38641

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 1999, page 7089

**Question retirée le :** 8 mai 2000 (Fin de mandat)